

« L'ÉVALUATION ET LE CADRE EUROPÉEN COMMUN »

Roxana-Magdalena BÂRLEA

L'ouvrage représente la deuxième édition de *L'évaluation*, paru en 1991. Il a 207 pages qui comprennent des chapitres de théorie, 46 fiches pratiques d'activités de classe, groupées par niveaux, un lexique commenté, une bibliographie (à laquelle s'ajoute, très utile, une « sitographie ») et des annexes.

Certains chapitres (1, 5, 8) reprennent et réactualisent les informations de la première édition. On commence par une théorie générale de l'évaluation appliquée aux langues étrangères : les types d'évaluation et leurs fonctions, les difficultés, etc. Les chapitres deux, trois et quatre entrent dans les détails du Cadre européen. L'auteur mentionne notamment les stratégies à développer chez les apprenants dans le but d'une communication efficace, que le CECRL considère, à juste titre, importantes dans le processus d'enseignement / apprentissage / évaluation : la planification, la compensation, la remédiation, l'autocorrection, etc. [p. 38-40]. Les pages 55 à 60 traitent de l'évaluation dans le Cadre, avec la distinction que ce dernier met en tête de la classification : l'évaluation du savoir (l'atteinte des objectifs spécifiques du programme) vs. l'évaluation de la capacité / performance (ce que l'apprenant peut faire dans le monde réel). Le délicat aspect de l'évaluation de la prononciation dans le CECRL est à peine mentionné, en renvoyant à l'échelle de Harris (qui essaie de nuancer différents critères concernant la prononciation et de les organiser sous la forme d'une échelle allant de 1 à 5 [cf. p. 67]).

Nous avouons que, par endroits, l'ouvrage entre dans des détails qui compliquent les choses,

plutôt que les clarifier, comme, par exemple, le sous-chapitre sur la « pondération des barèmes de production orale par niveaux » [p. 68 sqq.], qui pourrait servir tout au plus à ceux qui sont forts en mathématiques (et en aucun cas aux enseignants seuls devant la classe, qui cherchent des solutions concrètes dans des ouvrages de ce type).

La partie la plus consistante est constituée par les chapitres 8 et 9, qui concernent les activités d'évaluation – détaillées par niveaux et par compétences –, avec des fiches d'évaluation « prêtes à l'emploi ». L'élaboration des activités est, à notre avis, le point fort de Christiane Tagliante, raison pour laquelle nous conseillons surtout cette partie du livre. Avec une petite réserve à l'égard des activités de compréhension orale, pour lesquelles l'auteur n'a pas trouvé de meilleure solution que la forme de documents « oraux », « à lire ou à enregistrer » [p. 102, par exemple]. Comme Christiane Tagliante nous a déjà habitués, l'ouvrage est très bien structuré en chapitres, sous-chapitres, résumés, tableaux, de façon à pouvoir y repérer facilement les informations dont le lecteur a besoin ; chaque partie en est autonome et peut être lue indépendamment des autres.

Si l'on mentionne également la mise en page (y compris le jeu des caractères gras et des polices), on peut dire que tout cela concourt à faire de ce livre un vrai instrument pratique, auquel l'enseignant peut faire appel chaque fois qu'il veut clarifier un aspect de ce processus difficile à objectiver qu'est l'évaluation.

RÉFÉRENCE

Tagliante Ch. – *L'évaluation et le Cadre Européen Commun (nouvelle édition)*, Paris, Clé International, 2005